

## Vaudreuil au-delà de 2022

### Engagements découlant de la consultation



#### RAPPORT DE LA CONSULTATION

Ce que le rapport nous indique :

- Accord sur la justification du projet (sauvegarde de l'Usine Vaudreuil et des emplois)
- Acceptabilité de la phase 1, sur le site actuel
- Préoccupations surtout liées à la phase 2, à l'efficacité des mesures d'atténuation et au choix du site



#### ENGAGEMENTS EN REPONSES AUX SUGGESTIONS

La démarche de consultation nous a aidés à bonifier le projet. Grâce aux parties prenantes, des améliorations concrètes ont été apportées.

Chaque engagement réfère à une indication du rapport de consultation.

Certains engagements reflètent également les suggestions du Groupe de travail.



#### PROCHAINES ÉTAPES

L'année 2017 permettra de compléter les démarches menant à l'approbation du projet. Si le projet est approuvé, la phase 1 démarrera en 2018.

##### Phase 2

- D'ici 8 à 10 ans, la phase 2 du projet sera peaufinée en fonction des commentaires reçus et en collaboration avec les parties prenantes.



#### VERS UN PROJET PLUS DURABLE

Les résultats de la consultation permettront de bonifier le projet en intégrant 16 des 22 indications émises par le président.

Nous remercions tous ceux qui ont participé à la démarche depuis juin 2015.

Nous continuerons à travailler en collaboration avec la communauté afin de mettre en oeuvre un projet le plus socialement acceptable possible tout en étant viable pour l'organisation.

 **ZONE TAMPON**  
ET REHABILITATION DES SITES

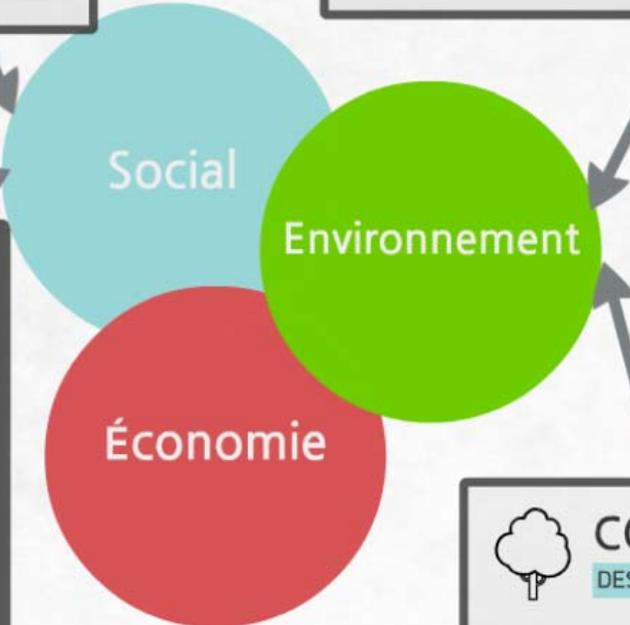
- Définir et cartographier la zone tampon
- Assurer la pérennité de la zone tampon par un plan de conservation et de mise en valeur
- Réhabiliter le site de Laterrière d'ici 2029
- Réhabiliter progressivement le site actuel et le futur site à l'aide de fonds provisionnés à cette fin
- Déboiser le futur site de façon progressive

 **VALORISATION**  
DES RESIDUS DE BAUXITE

- Partager, dans la mesure du possible, les partenariats, le plan d'action et les budgets consacrés à la valorisation
- Diffuser, de façon régulière, l'état d'avancement des travaux de recherche

 **TRANSPARENCE**  
ET CANAUX DE COMMUNICATION

- Définir une entente de cohabitation avec le voisinage et la communauté
- Mettre en place un mécanisme de plainte (numéro de téléphone unique, site web)
- Implanter un comité de suivi multipartite représentatif de la communauté
- Diffuser les résultats des suivis environnementaux (bruit, poussière, qualité de l'eau)



 **COMPENSATION**  
DES IMPACTS

- Remplacer chaque kilomètre de pistes de vélo impacté par un kilomètre équivalent
- Compenser les gaz à effet de serre générés en surplus par le projet
- Compenser les milieux humides impactés
- Compenser le déboisement par du reboisement ailleurs